

Compte-rendu du Comité Exécutif de la FERPA des 13 et 14 mars 2018

(Auditorium de l'ITUH)

Présents : Michel DEVACHT, Président ; Carla CANTONE, Secrétaire Générale (Le 13 mars) ; ÖGB, Autriche ; FGTB-ABVV et CSC-ACV, Belgique ; SUH, Croatie ; PA.SY.DY et PESYS-SEK, Chypre ; FEJP-CC.OO, UJP-UGT et USO, Espagne ; UCR-CFDT, UCR-CGT, UCR-FO, UNIR-CFE-CGC et UNSA-Retraités, France ; OSTOE, Grèce ; MASZSZ et SZEFE, Hongrie ; ICTU, Irlande ; FNP-CISL, UILP-UIL et SPI-CGIL, Italie ; LCGB, Luxembourg ; GWU, Malte ; FNV, Pays-Bas ; CGTP-IN, Portugal ; FNSPR, Roumanie ; FNP-CDLS et FUPS-CSDL, San-Marino ; ASRS, Serbie ; JACOTEY, UCR-FO, Présidente de la Commission Financière ; MARTINEZ LOPEZ Ana, Présidente du Comité des femmes

Assistait également à la réunion : Henri LOURDELLE, Conseiller politique de la FERPA

Absents Excusés : FPEP, Bulgarie ; ELA/STV, Espagne ; UNAR-CFTC, France ; POPS, Grèce ; OGBL, Luxembourg ; SOLIDARNOSC, Pologne ; TUC, Royaume-Uni ; CNSLR « Fratia », Roumanie ; SUS, Slovaquie ; UNIA, Suisse ; Emekli-Sen, Turquie, Jessica MONTIEL, Project Coordinator de la FERPA

Le Président de la FERPA, Michel DEVACHT, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participant.e.s et il donne tout d'abord brièvement la parole à la représentante de la Commission, qui vient de nouveau expliquer aux membres du Comité Exécutif, la nouvelle procédure mise en place avec le système AGM pour les remboursements. Elle insiste notamment sur trois points :

- La nécessité de cliquer pour confirmer la présence à la réunion
- Signer la feuille de présence
- Renvoyer **sous les 30 jours** à la Commission, la fiche financière.

Cette intervention étant faite, il donne ensuite la parole à **Carla CANTONE**, Secrétaire Générale.

À la suite de son élection au Parlement italien, au début de ce mois de mars, elle présente sa démission de ses fonctions comme Secrétaire Générale de la FERPA au Président et au Comité Exécutif.

Elle remercie tout d'abord, Agostino SICILIANO d'avoir assuré son intérim au début de l'année 2017, puis le Président, les deux Présidentes du Comité des Femmes et du Comité Financier, le Coordonnateur du Groupe de Travail sur les Statuts et le secrétariat de la FERPA, pour le travail accompli sous sa mandature et pendant ses absences.

Elle explique les raisons de son nouvel engagement politique :

- La santé de son partenaire, qui ne lui permet pas de s'absenter trop longtemps et trop loin de Rome
- La montée des populismes et la nécessité de participer à la lutte contre les extrémismes.

Elle siègera dans l'opposition (son parti ayant subi une sévère défaite à ces dernières élections), mais, dit-elle, elle aura à cœur de défendre

- Les droits des jeunes
- Ceux des personnes âgées et des pensionnées
- L'instauration de soins de santé dignes.

Elle rappelle l'adoption à l'unanimité moins une abstention de la Déclaration de l'AG de mi-mandat de Rome en octobre dernier qui devrait servir de base au document d'orientation du 8^{ème} Congrès ordinaire de la FERPA qu'elle propose, sous réserve de l'accord du Comité Exécutif, d'avancer aux 16 et 17 octobre 2018 et de le tenir à Bruxelles.

Elle présente ses excuses aux organisations des 3 ou 4 pays dans lesquels elle n'a pas eu le temps de se rendre.

Et d'ajouter, « aujourd'hui je mets un terme à son engagement syndical, commencé 52 ans plus tôt, pour un autre d'une toute autre nature. »

Dans le **débat** qui suit cette intervention liminaire, tout en marquant pour certaines et certains leur surprise en prenant connaissance de ces différentes informations, chacun s'emploie à remercier Carla pour le travail accompli durant sa trop courte mandature et la félicite pour son élection. Plusieurs insistent sur les moments difficiles que vit la FERPA et sur le côté « extraordinaire » de la situation qui nécessitent de faire face à la situation. Il convient d'être pragmatique et de se concentrer sur la Congrès qui devra actualiser la « feuille de route de la FERPA » et élire une nouvelle ou un nouveau Secrétaire Général.e. Il convient donc d'aller de l'avant, de poursuivre le travail entrepris par le Groupe de Travail sur les Statuts et par la Comité des Femmes, afin de faire de la FERPA, l'organisation de référence au niveau européen.

Carla remercie les organisations qui sont intervenues pour les mots aimables et les encouragements qu'elles ont formulés. Elle termine en rappelant qu'une autre bataille reste à mener, celle de l'obtention du droit de vote dans les instances de la CES. Chaque organisation de la FERPA doit s'engager au sein de sa confédération en ce sens.

Sont intervenues dans le débat les organisations : UCR-CGT ; FNP-CISL ; UCR-FO ; ASRS ; FNV ; SPI_CGIL ; SUH ; SZEFG ; ICTU ; UNIR-CFE-CGC

Le point suivant de l'ordre du jour porte sur **les conséquences** de la démission de la Secrétaire Générale et des suites à y donner.

Le Président de la FERPA, Michel DEVACHT donne tout d'abord lecture des propositions élaborées par le Comité de Direction lors de sa réunion du 12 mars après-midi.

Ces propositions concernent notamment :

- Tout d'abord l'anticipation du 8^{ème} Congrès de la FERPA qui devait se tenir initialement en avril 2019 et qui se tiendrait donc les 16 et 17 octobre 2018 à Bruxelles (en lieu et place du Comité Exécutif de la FERPA qui était prévu à cette date)
- La mise en place d'un groupe de travail restreint pour l'élaboration du Document d'orientation qui sera proposé à l'adoption du 8^{ème} Congrès
- Le mandat de Secrétaire Général de la FERPA qui est confié au Président et qui gèrera donc les affaires courantes avec le Comité de Direction
- Le report de la Journée d'action prévue en mai 2018

Dans le **débat** qui suit cette présentation, plusieurs interventions demandent des clarifications sur ces propositions, en insistant notamment sur le « report » de la journée d'action et non son abandon ou en regrettant que le 8^{ème} Congrès se tienne à Bruxelles ce qui réduit son impact médiatique et stimulant pour les équipes qui pourraient l'organiser. Toutefois, les interventions reconnaissent qu'à « circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles » et donnent donc leur accord aux propositions du Comité de Direction.

Il est également souligné que le Congrès aura à se prononcer sur les modifications éventuelles des statuts et certains proposent de l'avancer au 15 après-midi : cette séance serait consacrée à la discussion sur les statuts. Cette proposition sera examinée par le Comité de Direction quant à sa faisabilité.

Sans que cela ne change quoique ce soit aux modalités d'élection, les candidatures aux postes de Secrétaire Générale.e et de Président.e devront être soumises impérativement avant le 10 septembre 2018.

Le document du Comité de Direction, après intégration de quelques amendements, concernant notamment la composition du Groupe de travail restreint chargé de préparer le document d'orientation du 8^{ème} Congrès est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions. Il est joint à ce compte-rendu.

Sont intervenues dans la discussion les organisations : UNIR-CFE-CGC ; UNSA-Retraités ; PESYS-SEK et PA-SY-DY ; UJP-UGTE ; SPI-CGIL ; UCR-CGT ; ASRS ; FNV ; UCR-FO ; UCR-CFDT ; CGTP-IN ; OSTOE ; UIL-UIL ; FNP-CISL ; CSC-ACV ; SUH ;

Le Président donne ensuite à la parole à **Ana MARTINEZ LOPEZ**, Présidente du Comité des Femmes.

Elle évoque notamment la campagne du 25 novembre, le report de l'Assemblée des Femmes et le questionnaire.

Elle envisage une réunion du groupe de travail du Comité des femmes pour se mettre d'accord sur les positions à adopter au prochain Congrès.

Dans le **débat** qui suit cette brève présentation, deux points sont relevés :

- O.K. pour les actions du 8 mars et du 25 novembre, mais il ne faut pas se limiter à cela et il conviendrait de se réunir très bientôt pour discuter des résultats du questionnaire.
- L'on se sent « orphelins » à cause de la communication et de son manque de circulation.

En **réponse**, la Présidente du Comité des Femmes précise que

- Les documents seront transmis par e-mail et par facebook
- Effectivement la réunion du groupe de travail du Comité des Femmes de février a été annulée, mais que dans les circonstances complexes que nous connaissons, il faut voir comment nous orienter et nous repositionner
- Peut-être conviendrait-il d'organiser l'Assemblée des Femmes ?

Sont intervenues dans la discussion : FNV et CGTP-IN

Le Président, Michel DEVACHT donne ensuite la parole à **Dick DE GRAAF**, coordonnateur du Groupe de Travail sur les Statuts.

Dick précise que le groupe n'est pas arrivé au terme de ses travaux, mais qu'il escompte bien y arriver à la suite de ce Comité Exécutif puisqu'une dernière réunion est prévue cet après-midi.

Il rappelle que certains points ne relevaient pas du mandat du Groupe de Travail et qu'ils seront donc soumis au 8^{ème} Congrès.

Il relève trois points plus spécifiques :

- L'on demande à la Présidente du Comité Financier de préparer le budget. En réalité ce n'est pas de sa compétence, ce serait celle du « trésorier » s'il en existait un
- La FERPA a vécu une situation de vacance de la Secrétaire Générale. Pour parer à une telle éventualité ne peut-on prévoir à l'avance un.e Secrétaire Général.e Adjoint.e
- De même pour le.la Président.e ?

Un petit **débat** s'instaure à la suite de cette présentation mais qui déborde la simple question du travail réalisé sur les statuts.

Mais tout d'abord, concernant la réforme des statuts, plusieurs donnent leur accord, sous réserves des décisions du Congrès, pour la création d'un poste de Trésorier.e et de Secrétaire Général.e Adjoint.e.

Toutefois certaines interventions reviennent et s'interrogent :

- Sur la question de la communication et de l'alimentation du site de la FERPA qui aujourd'hui semble au « point mort ».
- Sur la « mobilisation » décidée à l'AG de mi-mandat de Rome, en insistant sur le fait qu'elle ne doit pas être abandonnée mais bien « reportée », ce qui suppose que soient bien analysées les conditions pour la réussir. Il convient de prendre la bonne direction du point de vue de l'efficacité. Comme elle sera en toute logique reportée après le 8^{ème} Congrès, il faudra voir comment l'articuler avec les élections au Parlement européen. Il faudra utiliser tous les moyens à la disposition de la FERPA et de ses organisations.
- Ou sur l'ICE : convient-il de la relancer ou prendre une autre orientation ? Il reviendra au 8^{ème} Congrès de trancher cette question.

Sont intervenues dans la discussion les organisations suivantes : UNIR-CFE-CGC ; UCR-CGT ; FNV ; FNP-CISL ; UCR-FO ; UNSA-Retraités ; UILP-UIL

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participant.e.s et les interprètes et invitent les membres du Groupe de Travail sur els Statuts à terminer leur travail à la fin de cette réunion du Comité Exécutif.

Henri

1 Pièce Jointe : La note du Comité de Direction du 12 mars amendée et adoptée par le Comité Exécutif des 13 et 14 mars 2018

**Document du Comité de Direction adopté par le Comité Exécutif sur la gestion
immédiate de la FERPA**

Le Comité de Direction de la FERPA, à la suite de la démission de la Secrétaire Générale, Carla CANTONE, consécutive à son élection au Parlement italien, propose au Comité Exécutif de la Ferpa, réuni les 13 et 14 mars 2018 à l'Auditorium de la CES, à Bruxelles, la Déclaration suivante :

- Il remercie tout d'abord, Carla CANTONE pour le travail accompli, avec la certitude qu'elle apportera également au Parlement italien toute sa passion et son engagement pour la défense des retraités et des personnes âgées.
- Il propose d'avancer le VIIIème Congrès ordinaire de la FERPA aux 16 et 17 octobre 2018 et de le tenir à Bruxelles.
- Le 16 octobre matin le Comité Exécutif se réunira pour la présentation des statuts soumis au vote du 8ème Congrès

Jusqu'à cette date, la gestion de la Ferpa et du Congrès et le mandat du Secrétaire Général sont confiés au Président qui sera assisté par le Comité Direction dans cette activité.

Les candidatures pour le Secrétaire Général de la Ferpa, du Président de la Ferpa, de la Présidente du Comité des Femmes et de la Commission Financière doivent être soumises impérativement avant le 10 septembre 2018, ce qui ne change pas les procédures d'élections prévues par les statuts actuels.

Un Groupe de travail, issu du Comité de Direction, autour du Président de la FERPA, Michel DEVACHT, composé de Jeannine MARTIN, Dick DE GRAAF, Livio MELGARI, Ana MARTINEZ LOPEZ et Henri LOURDELLE, Conseiller politique de la FERPA, élaborera un premier projet de document d'orientation et revendicatif.

Le Comité de Direction de la Ferpa qui se réunira le 29 mai proposera les priorités qui seront débattues lors du VIIIème Congrès qui seront soumises aux organisations ainsi que les projets de Statuts et de Règlement Intérieur

Les amendements et observations concernant ce projet seront soumis au plus tard le mercredi 5 septembre 2018 et examinés par le Comité de Direction qui se réunira, le 12 septembre 2018

Jusqu'au 8ème Congrès de la Ferpa le Président et la Direction de la Ferpa seront responsables pour tout ce qui n'est pas inclus dans cet Agenda.

La journée d'action prévue pour le printemps 2018 est reportée après le 8ème Congrès.

Le Comité Exécutif est invité à ratifier ces propositions

Propositions adoptées le 14 mars 2018 à l'unanimité moins deux abstentions.